Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644



42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 1 / 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Huile de boit

Numero d'article: 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Huile à engrenages

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société SWAG Autoteile GmbH

Am Kiesberg 4-6

42117 Wuppertal / ALLEMAGNE Téléphone +49 (0)202 26454-0 Téléfax +49 (0)202 26454-5000 Site internet www.swag.de E-mail info@swag.de

Secteur informatif

Informations techniques info@swag.de
Fiche de Données de Sécurité info@swag.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif ORFILA (INRS): + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de dangerAucunMention d'avertissementAucunMentions de dangerAucunConseils de prudenceAucun

Caractéristique particulière EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Contient: hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène. EUH208 Peut produire

une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations. La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 2 / 14

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
20 - < 50	Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO))
	CAS: 64742-54-7, EINECS/ELINCS: 265-157-1, EU-INDEX: 649-467-00-8, Reg-No.: 01-2119484627-25-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
20 - < 50	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités
	CAS: 64742-55-8, EINECS/ELINCS: 265-158-7, EU-INDEX: 649-468-00-3, Reg-No.: 01-2119487077-29-XXXX
	GHS/CLP: Asp. Tox. 1: H304
1 - < 5	Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine
	CAS: -, EINECS/ELINCS: 701-204-9, Reg-No.: 01-2119960832-33-XXXX
	GHS/CLP: Skin Irrit. 2: H315 - Eye Irrit. 2: H319
0,1 - < 0,25	hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène
	CAS: 93882-40-7, EINECS/ELINCS: 299-434-3, Reg-No.: 01-2120735527-50-XXXX
	GHS/CLP: Skin Sens. 1: H317 - Eye Irrit. 2: H319 - Aquatic Chronic 2: H411

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

contient 3 % poids/poids de DMSO-extract (pour les huiles minérales)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Après contact avec les yeux

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

En cas d'ingestion suivie de vomissement, les matières peuvent pénétrer dans les poumons.

Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié Mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone.

Agent d'extinction non approprié Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0

Page 3 / 14

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant pour les huiles). Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Le produit est combustible.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Ne pas mettre de chiffons imbibés de produit dans les poches de pantalon.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Empêcher les infiltrations dans le sol.

Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 4 / 14

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO))

CAS: 64742-54-7, EINECS/ELINCS: 265-157-1, EU-INDEX: 649-467-00-8, Reg-No.: 01-2119484627-25-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, vapeur d'huile

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

CAS: 64742-55-8, EINECS/ELINCS: 265-158-7, EU-INDEX: 649-468-00-3, Reg-No.: 01-2119487077-29-XXXX

VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 5 mg/m³, brouillard d'huile

Composants possédants une valeur limite d'exposition EU (2004/37/EG)

non applicable

DNEL

\sim			
SI	ıhs	tar	ነሶይ

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2.73 mg/m³

Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5.58 mg/m³

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 970 µg/kg bw/day

Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 1.19 mg/m³

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 740 µg/kg bw/day

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2,73 mg/m³

Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 5,58 mg/m³

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,97 mg/kg bw/day

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,74 mg/kg bw/day

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 3.526 mg/m³ (AF= 75)

Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 2 mg/kg bw/d (AF= 300)

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0.5mg/kg bw/day

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, CAS: -

Arts et métiers, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 11.75 mg/m³

Arts et métiers, dermique, Effets systématiques à long terme, 3.33 mg/kg bw/day

Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2.9 mg/m³

Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 1.67 mg/kg bw/day

Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 1.67 mg/kg bw/day

PNEC

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

Ingestion (alimentaire), 9,33 mg/kg food

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

Eau douce, 0.009 mg/L (AF= 1000)

Eau de mer, 0.001 mg/L (AF= 10 000)

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 100 mg/L (AF= 10)

Sédiment (Eau douce), 542 229.75 mg/kg dw

Sédiment (Eau de mer), 54 222.98 mg/kg dw

Sol, 259 870.48 mg/kg dw

Ingestion (alimentaire), 20 mg/kg food (AF=300)

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025

SWAG°

Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 5 / 14

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, CAS:
Eau douce, 460 μg/L

Eau de mer, 46 μg/L

Sédiment (Eau douce), 38100 mg/kg sediment dw

Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 1 g/l

Sédiment (Eau de mer), 3810 mg/kg sediment dw

Sol, 10 mg/kg soil dw

8.2 Contrôles de l'exposition Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. A noter une limite générale pour brouillard d'huile.

Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent

répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux lunettes de protection. (EN 166:2001)

Ingestion (alimentaire), 33.3 mg/kg food

Protection des mains Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations,

veuillez vous adresser au fournisseur de gants. > 0,4mm: Caoutchouc nitrile, >120 min (EN 374-1/-2/-3). > 0,4mm: caoutchouc butyle, > 120 min (EN 374)

Protection corporelle vêtement de protection léger

DiversChoisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité

de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance

aux substances chimiques de ces derniers. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)

Risques thermiques Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air,

l'eau et le sol.

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 6 / 14

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

liquide État physique **Forme** liquide Couleur jaune clair Odeur caractéristique

Seuil olfactif Pas d'information disponible.

Valeur du pH Non applicable Valeur du pH [1%] Non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Pas d'information disponible.

Point d'éclair [°C] 215 °C / 419 °F Inflammabilité Non explosif.

Limite inférieure d'explosion Pas d'information disponible. Limite supérieure d'explosion Pas d'information disponible.

Propriétés comburantes Non

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

Pas d'information disponible. 0,84 (DIN 51757) (15 °C / 59,0 °F)

Densité [g/cm³] Densité relative Pas d'information disponible.

Densité de versement [kg/m³] Non applicable Solubilité dans l'eau pratiquement insoluble

Pas d'information disponible. Solubilité autres solvants

Coefficient de partage n-octanol/eau

(valeur log)

Non applicable

33,2 mm²/s, 40 °C / 104 °F (DIN 51562) Viscosité cinématique

Densité de vapeur relative Pas d'information disponible. Point de fusion [°C] Pas d'information disponible.

Température d'auto-inflammation [°C] Non applicable

Temp. de décomposition [°C] Pas d'information disponible.

Caractéristiques des particules Non applicable

9.2 **Autres informations**

Aucun

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable sous des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

Composés fortement basiques

Acides forts

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Pag

Page 7 / 14

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 8 / 14

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité orale aiguë

Produit

ATE-mix, oral, > 5000 mg/kg bw

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg bw

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

LD50, oral, rat, > 10 000 mg/kg bw

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, CAS: -

LD50, oral, rat, 5000 mg/kg bw

Toxicité dermale aiguë

Produit

dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

LD50, dermique, lapin, > 5000 mg/kg bw

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

LD50, dermique, lapin, > 2000 - 5000 mg/kg bw

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

LD50, dermique, rat, > 3160 mg/kg

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, CAS: -

LD50, dermique, lapin, 2000 mg/kg bw

Toxicité aiguë par inhalation

Produit

inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

LC50, inhalatoire, rat, 2.18 - 5.53 mg/L air, 4h

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

LC50, inhalatoire, rat, 2,18 - 5,53 mg/L air 4h, 4h

Lésions oculaires graves/irritation En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. **oculaire**

Substance

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

œil, non irritant

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

œil, irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025

Version 13.0. Remplace la version: 12.0

Page 9 / 14

dermique, non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

EUH208: Peut produire une réaction allergique.

Méthode de calcul

Substance

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

dermique, non sensibilisant

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

dermique, sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

inhalatoire, aucun effet nocif observé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

NOAEL, dermique, rat, 30 - 2000 mg/kg bw/day

NOAEL, dermique, lapin, 1000 mg/kg bw/day

NOAEC, inhalatoire, rat, 980 mg/m³ air

LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

NOAEC, inhalatoire, rat, 980 mg/m³ (subacute), aucun effet nocif observé

LOAEL, oral, rat, 125 mg/kg bw/day, Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

LOAEL, dermique, Souris, 100 mg/kg bw/day (chronic), Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

NOAEL, oral, rat, 300 mg/kg bw/day

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, CAS: -

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day

Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

in vitro, négatif

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/d (Effect on fertility), aucun effet nocif observé

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/d, aucun effet nocif observé

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

NOAEL, oral, rat, 450 mg/kg bw/day

- Développement

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025

Version 13.0. Remplace la version: 12.0

Page 10 / 14

Substance

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

NOAEL, oral, rat, 450 mg/kg bw/day

Cancérogénèse En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données d'essais

Remarques générales

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologues. Les données toxicologiques citées concernant

les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

11.2.2 Autres informations

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU)

2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

EC50, (48h), > 10000 mg/l (Gammarus pulex), OECD 202

EC50, (72h), Algae, > 100 mg/l

NOEC, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, ≥ 100 mg/l, OECD 201

NOEC, (21d), Daphnia magna, 10 mg/l, OECD 211

LL50, (96h), poisson, > 100 mg/l, OECD 203

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

NOELR, (14d), poisson, 1 g/L

LL50, (96h), Invertebrates, 10 g/L

LL50, (96h), poisson, 100 mg/L

hydrogéno-2-octadecénylsuccinate de 4,4'-thiodiéthylène, CAS: 93882-40-7

LC50, (96h), poisson, > 100 mg/l (OECD 203)

EL50, (48h), Daphnia magna, 9,5 mg/l (OECD 202)

NOEC, (72h), Algae, > 100 mg/l (OECD 201)

Isooctadecanoic acid, reaction products with tetraethylenepentamine, CAS: -

LC50, (96h), poisson, 1 g/L

EC50, (48h), Invertebrates, 1 g/L

EC50, (96h), Algae, 44 - 94 mg/L

NOEC, (21d), Invertebrates, 32 mg/L

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644



42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 11 / 14

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement

Pas d'information disponible.

Comportement dans les stations d'épuration

Pas d'information disponible.

Biodégradabilité

Substance

Distillats paraffiniqueus lourds (pétrole), hydrotraités (< 3% d'extrait de diméthylsulfoxyde (DMSO)), CAS: 64742-54-7

(28d), 31 %, OECD 301 F, Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

(28d), 31 %, OECD 301 F, Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Substance

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités, CAS: 64742-55-8

log Pow, > 3,5

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644



42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 12 / 14

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en

vigueur.

La directive 2011/65/CE [(UE) 2015/863] (RoHS) relative à la limitation de l'utilisation de

certaines substances dangereuses est respectée.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

130205*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par

de tels résidus

150102 150104

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page 13 / 14

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006

(REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/EWG ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131;

(UE) 517/2014; (UE) 2019/1148; (UE) 2019/1021, (UE) 2023/707

- Commentaire relatif aux

composants

Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

- annexe XIV (REACH)

Le produit ne contient pas ≥ 0,1 % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)

du Regiement (CL) 1907/2000 (REACH)

- annexe XVII (REACH) Le produit contient ≥ 0,1 % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon

l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 75

Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006

(REACH)

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

(FR):

ADR (2025); IMDG-Code (2025, 42. Amdt.); IATA-DGR (2025)

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.

- Observer les restrictions d'emploi Non - VOC (2010/75/CE) 0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Huile de boit

Numero d'article 30 93 9070, 30 93 9071, 30 10 9672, 33 11 1644

SWAG Autoteile GmbH

42117 Wuppertal

Date d'émission 05.02.2025, Révision 05.02.2025



Version 13.0. Remplace la version: 12.0 Page

Page 14 / 14

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

EL50 = Median effective loading

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

EmS = Emergency Schedules

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform ChemicaL Information Database

IVIS = In vitro irritation score

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

LL50 = Median lethal loading

LQ = Limited Quantities

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value - time-weighted average

TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Positions modifiées 2.3, 3.2